

Questions orales

norable député, mais je crois que l'honorable député de Brome-Missisquoi désire invoquer le Règlement.

[Traduction]

M. Graftey: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne pense pas que cette manière qu'ont les ministres de répondre d'une voix si sourde que nous puissions à peine les entendre soit très polie. Elle n'est pas conforme aux usages parlementaires.

* * *

L'IMMIGRATION

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES AU SUJET DES RÈGLEMENTS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Dirait-il à la Chambre si lui-même ou ses représentants, directement ou par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ont négocié avec les États-Unis sur les règlements d'immigration entre nos deux pays? Les Américains ont-ils demandé au Canada de supprimer certaines anomalies dans ses règlements d'immigration et quelles démarches avons-nous faites auprès des États-Unis à l'égard des leurs?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette question, que je sache, n'a pas fait l'objet de discussions ministérielles entre nos deux pays. Je vais vérifier s'il y a eu des entretiens quelconques entre hauts fonctionnaires.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'ÉTABLISSEMENT DE CENTRES DANS LES VILLES EN VUE DE FACILITER L'ACHAT DE BILLETS ET LE DÉDOUANEMENT

[Français]

M. Jacques-L. Trudel (Montréal-Bourassa): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Le 8 mars, comme l'atteste la page 2022 du compte rendu officiel des débats de la Chambre, je posais une question à l'honorable ministre des Transports sur la possibilité d'établir dans le centre-ville des endroits où l'on pourrait effectuer le dédouanement pour les passagers des envolées internationales.

L'honorable ministre m'ayant alors répondu qu'il étudierait la question, je me demande s'il a eu l'occasion de l'étudier et s'il pourrait donner une réponse aujourd'hui?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette question est assez complexe. Il s'agit d'une nouvelle façon de procéder. Le ministère est à l'étudier et, dès que je serai en mesure de présenter un rapport, il me fera plaisir de le faire.

* * *

LES FINANCES

DEMANDE D'ABAISSEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT DES BANQUES À CHARTE

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des

[M. l'Orateur.]

Finances. Comme les neuf banques à charte du Canada ont augmenté leurs bénéfices de plus de 23 p. 100 l'an dernier, le ministre dirait-il s'il a l'intention de leur exposer la nécessité d'abaisser les taux d'intérêt qu'ils imposent aux Canadiens?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les Canadiens bénéficient actuellement des taux d'intérêt les plus bas parmi tous les pays industriels du monde. D'autre part, nos taux d'intérêt sont inférieurs d'environ 1.5 p. 100 à ceux des États-Unis et bien inférieurs à ceux qui ont cours en Europe.

M. Nystrom: Une question supplémentaire. Comme les banques canadiennes ont néanmoins réalisé l'an dernier un bénéfice dépassant de plus de 23 p. 100 celui de 1971, le ministre dirait-il s'il a l'intention de songer à la création d'une banque de la Couronne qui ferait concurrence aux banques à charte et aux autres sociétés financières, afin de faire baisser les taux d'intérêt exigés du citoyen moyen?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Non, monsieur l'Orateur. Nous avons déjà la Banque du Canada.

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME

LE COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL—L'AUTORITÉ MINISTÉRIELLE ET LE PARLEMENT—LE MANDAT ET LA COMPOSITION

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Elle a trait à sa décision annoncée à l'extérieur de la Chambre de former un comité consultatif national sur la situation de la femme. Pourquoi le ministre a-t-il rejeté l'avis du Conseil national des femmes et de la Commission royale d'enquête, et décidé que le comité ne rendrait compte qu'à lui-même, non pas au Parlement?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je veux signaler au député que le Conseil national des femmes a demandé à rencontrer le premier ministre et le gouvernement. Elles voulaient établir un dialogue avec nous. Elles voulaient connaître nos réactions devant les diverses recommandations contenues dans le mémoire. Et c'est pourquoi nous avons indiqué que nous étions disposés à former un conseil consultatif. Et c'est ainsi que l'annonce en a été faite à l'extérieur du Parlement. C'est en hommage au Conseil national des femmes que nous avons procédé de cette manière.

Pour ce qui est du conseil consultatif lui-même, les membres du conseil des femmes ont paru être favorables à la proposition. Elles ont affirmé qu'elles seraient heureuses d'en faire l'expérience pendant un certain temps. Si tout allait bien, elles l'accepteraient. Dans le cas contraire, elles recommanderaient ultérieurement d'autres modifications au gouvernement.

M. Clark (Rocky Mountain): Une question supplémentaire. Je suis heureux de voir que le gouvernement témoigne du respect au Conseil national des femmes même s'il s'en abstient pour le Parlement. Le ministre pourrait-il déposer à la Chambre le mandat de ce comité et indiquer combien de membres en feront partie et quand il sera formé?

• (1530)

M. Munro (Hamilton-Est): Oui, je me ferai un plaisir de le faire plus tard. Nous nous occupons du mandat pour le moment.